

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 33

Artikel: Au théâtre de chez nous
Autor: Tarin, Constant
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Crène, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
étranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espacée.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ENVOI GRATUIT de la collection des numéros du 3^{me} trimestre et d'un exemplaire de l'*Almanach du Conteum 1903* à toute personne qui prendra un nouvel abonnement d'un an, à **dater du 1^{er} octobre prochain.**

Enseignement mutuel.

Le *Conteur vaudois* a parlé, il y a quelques jours, du pédagogue Sonnay, qui a dirigé longtemps une école à Nyon, et dont Urbain Olivier a été l'élève. Son système était celui de l'école *mutuelle*; on en disait merveilles, alors. Voici, à ce sujet, les renseignements fournis en 1820 à la Chambre collégiale de Morges, qui songeait à l'introduire dans cette ville, par M. le pasteur Carrard, d'Orbe. Ils jettent quelque jour sur l'état de l'école primaire dans notre canton, à cette date, et montrent les singulières illusions dont on se berçait.

« Cet établissement (enseignement mutuel) est économique, car s'il faut créer un local spacieux pour recevoir un grand nombre d'enfants, on pourra, d'un autre côté, dans les communes où deux régents sont affectés à ce genre d'instruction, en supprimer un. D'ailleurs tout y est calculé pour l'économie des pères de famille; la méthode elle-même abrège singulièrement le temps des études; un seul maître suffit, avec des moniteurs pris parmi les meilleurs pour un nombre prodigieux d'enfants; enfin, au lieu de papier, de plumes et d'encre, le sable sur une table longue, les ardoises qui durent longtemps, les crayons d'ardoise également durables, ont également ajouté à la diminution des frais d'instruction, qui sont réduits presque à rien en comparaison de ce qu'ils étaient autrefois.

» *Emploi du temps.* — Dans les écoles ordinaires, l'enfant n'apprend que quand le maître s'occupe de lui, un instant; hors de là, il n'a rien à faire, cause, polissonne et se dispute; ici, il est constamment occupé, si ce n'est dans le moment où ils vont en ordre vers les tableaux, puis de là à leurs bancs, marche qui repose leur attention et leur donne un peu de l'exercice dont ils ont besoin. Pour s'accoutumer à leur goût de ne pas aimer faire longtemps la même chose, ce qui les ennuie et les fatigue, on varie les occupations en passant alternativement à la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'orthographe et la récitation du catéchisme. Aussi les enfants vont-ils avec moins de répugnance à l'école, quelques-uns même avec plaisir. De même pour ne point les rebouter, les châtiments corporels sont défendus.

» *Ordre.* — Il est très grand. Ordinairement, le maître, continuellement distrait par les polissonneries des enfants dont il ne s'occupe pas, peut à peine contenir 50 à 60 écoliers. Ici, ce n'est qu'une subdivision de 8 ou 10 qui est surveillée par un moniteur. Le bruit général, non plus, ne nuit point à l'ordre: partout on parle à demi-voix pour ne pas le troubler; les

leçons qui se donnent à divers endroits de la salle donnent lieu à un bruit confus qui frappe d'abord, mais n'est, comme le dit le père Girard, que le bruit édifiant du travail; les enfants s'y font très promptement, et ils s'accoutumant si bien à fixer leur attention sur un point séparé qu'ils n'entendent rien de ce qui se passe ailleurs.

» *Discipline.* — Point de châtiments corporels. A une absence de plusieurs jours, le maître écrit aux parents pour en savoir la cause. A la fin de chaque séance, le moniteur général proclame le nom des enfants et leurs mérites, et venus tous devant l'estrade du maître, ils reçoivent leurs récompenses ou leurs punitions. Une faute plus grave est punie par les écritœux, une planche suspendue au dos, avec le nom de la faute: *causeur, parvenu, etc.* Une autre peine à laquelle ils sont sensibles est de faire travailler les coupables après la leçon. Dans certaines écoles, une faute grave est jugée par un jury composé de moniteurs et d'élèves. On pourrait y introduire un *code pénal*.

» *Emulation et progrès.* — L'emulation est très grande, soit et surtout parce que chaque écolier n'a que la place que son mérite lui donne dans le moment même, et que le concours pour les places est perpétuel, soit aussi par l'espérance de devenir moniteur à leur tour. D'après toutes les raisons de succès que nous venons de passer en revue, emploi du temps, ordre, émulation, il est nécessaire que les progrès des écoliers soient rapides, et c'est ce qui arrive en effet, surtout encore avec les nouvelles améliorations qu'on a faites dans la méthode même. M. Carrard pense qu'ils y prennent encore un esprit d'ordre, de prompteté, de subordination et de prompte obéissance aux ordres qu'ils reçoivent. Le commandement en quelque sorte militaire qui régule leurs exercices tendra à faire dans la suite des jeunes gens qui y auront été accoutumés des soldats plus attentifs et des officiers plus habitués à commander aux subalternes. Il pense que cette méthode formera de meilleurs arithméticiens et plus intelligents, et de meilleurs écrivains. L'institution des moniteurs peut devenir aussi une école de bons régents.

» Mais tous les avantages dont on vient de parler se réduiraient à rien si l'école n'avait pas à sa tête un bon maître. Cette condition est essentielle, puisque tout roule sur lui. C'est moins sur les connaissances du maître qu'il faut insister, puisqu'il n'est pas difficile de trouver un instituteur assez instruit pour enseigner des enfants, mais sur des qualités non moins essentielles, mais plus rares, telles que la fermeté, un sens droit, une capacité d'attention suffisante pour voir tout ce qui se passe dans la salle et surveiller les moniteurs en particulier; il doit aimer sa vocation, la remplir avec zèle, et être assez actif pour entrer dans les plus petits détails de l'école. Il est très important aussi que les moniteurs s'accoutument de leurs fonctions comme il convient, et qu'ils aient la capacité requise. Un

homme, avec les qualités de caractère dont nous avons parlé, de l'intelligence et le secours de quelques livres n'aurait besoin que d'aller un mois à Nyon pour se former à la pratique. »

Le registre des procès-verbaux de la Chambre collégiale nous apprend qu'un autre pasteur, M. Monneron, faisait des réserves sur ces appréciations, et qu'il reportait la plus grande part du succès sur le mérite personnel de M. Sonnay. Nous ignorons d'ailleurs si l'on fit à Morges un essai d'enseignement mutuel; il est probable, en tous cas, que si cet essai se fit, il dura peu. Tous les changements ne sont pas des progrès; on le constate aujourd'hui; on le constatera longtemps encore.

A. R.

Seconde vie. — Un prisonnier, qui a purgé sa peine et qui sort de prison, cherche des amitiés, que d'ailleurs il trouve.

— Mais puisqu'il va recommencer sa vie, allégué un complaisant.

— Il ferait mieux d'en recommencer une autre.

Fatalité. — Mon père et mon grand-père sont morts en mer, disait un matelot à un bon bourgeois.

— Et vous êtes matelot? s'écria ce dernier.

— Ma foi, oui, dit l'autre. Mais parlons des vôtres! Où est mort votre père?

— Dans son lit.

— Et votre grand-père?

— Dans son lit aussi. Mais tous les miens sont morts dans leur lit!

— Ah! dit le matelot, vraiment; et vous osez vous coucher tous les soirs?

Au théâtre de chez nous.

L'idée si louable du « théâtre national » fait de réjouissants progrès. De plus en plus nombreuses sont les tentatives et, presque toujours, le succès consacre les efforts. Une chose surtout est à noter: les sacrifices de temps et d'argent et le dévouement que consentent même les plus petites localités, pour apporter leur tribut à la cause du théâtre national. Les intéressantes représentations de Vissoye le prouvent une fois de plus. Voici ce que nous écrit un de nos lecteurs, au sujet de ces représentations, auxquelles il eut le plaisir d'assister.

* * *

Le Val-d'Anniviers est tout en fête. Qui se serait douté que le public avide de « premières » et les critiques influents de la Suisse romande prendraient un jour le chemin de Vissoye?

Dès l'aube, les sauvages et pittoresques Pontis sont traversés par une foule inaccoutumée. Des fervents de l'alpe, des dilettantes, des curieux, des journalistes se rendent au joli village annivien pour assister à la représentation de la pièce de M. Marcel Guinand, de Genève, qui met en scène la pathétique légende de la ravissante vallée alpestre, l'histoire de sa conversion au christianisme.

Le programme de la journée — dimanche dernier, 9 août — comprend trois choses: la messe,

que célèbre, à 10 heures du matin, l'abbé Muller, le cortège et la représentation. A une heure moins un quart, au moment où le cortège se met en marche, tous les descendants des Huns sont là — car, s'il faut en croire une opinion très répandue, les habitants de St-Luc et de Chandolin, de Zinal et d'Ayer, de Grimentz et de Paintre ont pour ancêtre le peuple d'Attila —. Tous ont mis leurs plus beaux atours; les femmes ont le chapeau traditionnel, la jaquette de couleur sombre, la jupe à gros plis. Le cortège passe, précédé de tambours et de fiftres : il est lormé d'anciens soldats, revêtus de vieux uniformes des services étrangers ou d'uniformes suisses de la première moitié du siècle dernier, des autorités de Vissoye, en manteaux noirs, des huissiers, en manteaux rouges, de plusieurs ecclésiastiques. La bannière de la vallée, elle aussi, figure au cortège.

Mais voici l'heure du spectacle. L'œuvre, écrite en vers, interprétée par d'excellents amateurs genevois, se joue sur une petite scène construite dans le haut du village, au bas d'une petite prairie où le public est placé. Il y a là environ 2000 personnes dont 400 assises sur des bancs fixés en terre, le reste est assis sur la pelouse. Avant l'ouverture du rideau, l'auteur lit un prologue, adressé à ses amis du val et dont il remet le manuscrit à M. le curé de Vissoye.

Au premier acte, des seigneurs réunis dans le château de Rarogne décident, malgré de nombreux échecs essayés, de renouveler une tentative pour soumettre et convertir la peuplade barbare de la vallée d'Anniviers. Tentative de rechef inutile, à ce que nous apprenons au deuxième tableau, chez l'évêque de Sion, à qui les vaincus viennent avouer leur défaite. Un nain bossu, Zachéo, offre à l'évêque d'aller prêcher l'Evangile chez ces païens, dont il connaît la langue pour avoir été leur prisonnier pendant deux ans. Raillé par tous les seigneurs, il finit par convaincre le prélat qui lui remet une Bible et le bénit.

Zachéo, au troisième tableau, se fait reconnaître du gardien de la vallée. Mais la loi est formelle, le vieux chef, qui arrive avec les gens de la tribu, ordonne la mort du nain, comme celle de tout étranger qui tente de pénétrer dans cette horde sauvage. Zachéo sera jeté dans la crevasse du Weisshorn, mais auparavant il veut lire la parole de Dieu, et le rideau tombe sur le plus beau morceau poétique de la pièce, la transcription en vers de la résurrection de Lazare. Au cours de ce tableau, on entend l'hymne au dieu Besso — dont la phrase conductrice est le motif de l'appel de trompette de chaque acte — composé par M. G. Koekert.

On a sursis au supplice de Zachéo pour entendre la fin de la lecture. L'heure en a sonné maintenant. Une jeune fille, Héloïse, qui aime le bossu, lui offre de fuir avec lui : il préfère mourir en martyr. Les chefs, afin de prévenir une intervention probable de la part des bergers en faveur du condamné, avancent l'heure. Zachéo est jeté dans la crevasse et quand les bergers accourent à son secours, il est trop tard.

Au dernier acte, on aperçoit le nain, meurtri et sanglant, sortir d'une grotte de glace. Parvenu vivant au lit du torrent, il a pu le suivre jusqu'au jour. Le miracle achève la conversion des habitants. La pièce finit par une procession, qui vient du village au théâtre, et le baptême de la vallée par un prêtre qui annonce à Zachéo que l'évêque l'a choisi comme pasteur des nouveaux croyants.

La pièce, courte et rapide, contient de beaux vers. Sans doute, il eût été difficile aux Anniviers de la jouer à eux seuls. Ils doivent mieux comprendre une simple procession qu'une pièce en vers et en éprouvent une sensation plus forte. Les passages dramatiques de l'œuvre les ont plutôt fait rire. Il en est résulté un manque d'harmonie et de contact trop apparent ; c'était étranger à la population devant laquelle c'était représenté. Ceci soit dit sans diminuer en rien les mérites de M. Guinand, qu'il faut vivement féliciter de son intéressante et patriotique entreprise.

CONSTANT TARIN.

Au restaurant :

— Garçon, je ne peux pas déchiffrer la carte, c'est écrit trop fin.

— Naturellement, monsieur, c'est écrit menu !

Entre frères. — Deux peintres causent de leurs œuvres.

— Alors, mon vieux, quel est ton dernier tableau, que représente-t-il ?
— La Terre !
— Ah ! oui, la croûte terrestre !

Dansez, mesdemoiselles !

— Oui, monsieur, s'écriait une demoiselle, nous sommes beaucoup de jeunes filles que l'on disqualifie sur le marché matrimonial parce que nous n'avons pas de dot. Et j'ai vu vieillir des amies qui, à défaut de fortune, avaient la beauté et de bonnes qualités. Croyez-vous qu'elles n'auraient pas accepté de grand cœur un mariage qui leur aurait permis de se dévouer et de faire ressortir leurs qualités ? Je ne parle pas pour moi qui ai bien le temps. J'ai dix-neuf ans. Mais plus tard, mon tour pourra venir de déplorer l'égoïsme invétéré des hommes, source de tout le mal.

Vous avez parfaitement raison, mademoiselle, les hommes sont de grands égoïstes, et leur égoïsme est bien la cause principale du mal que vous déplorez. Quelquefois — il faut le dire aussi, pour être juste — c'est aux demoiselles que se pourrait adresser ce reproche ; mais, c'est l'exception.

Pourquoi aussi n'adoptons-nous pas la manière d'être des Anglais ?

En Angleterre, les enfants sont beaucoup plus libres que chez nous, et de meilleure heure laissés à eux mêmes. Le programme que, par contagion de l'exemple, adopte pour sa vie le jeune fils d'Albion est volontiers celui que notait Taine il y a trente ans : épouser une femme, sans fortune, avoir beaucoup d'enfants, dépenser tout son revenu, ne point économiser, travailler énormément, mettre ses enfants dans la nécessité de travailler de même, s'approvisionner incessamment de faits et de connaissances positives, se distraire d'une besogne par une autre besogne, se reposer par des voyages, toujours produire et toujours acquérir. Les Anglais ne souhaitent rien de mieux ni pour eux-mêmes, ni pour leurs enfants.

« Pour faire la chasse au mari, disait une grande dame anglaise, je ne connais pas de meilleur terrain que le parquet d'une salle de bal. » C'est ce que pensaient autrefois, à Paris, les organisateurs de ces fameux bals de Ménilmontant qui réunissaient la plupart des jeunes filles des quartiers de l'Est de la grande ville et qui furent les préludes de tant de mariages dans la classe ouvrière.

Il y a donc des moyens de créer discrètement des terrains neutres où peuvent s'engager les pourparlers matrimoniaux et se présenter avec succès les filles sans dot, désireuses de provoquer des élans de tendresse.

Les plus grosses dots ne sont nullement des garanties de bonheur. Une dame mal mariée l'avouait : « Une dot de 50,000 francs, disait-elle, c'est une pierre au cou ; cela vous noie. Si je n'avais pas eu d'argent du tout, le jour où un brave garçon m'aurait demandée en mariage, j'aurais été sûre qu'il m'aimait et, à supposer que quelque chose ne m'eût pas séduite dans sa personne ou dans ses manières, j'aurais passé là-dessus sans inquiétude. »

Il y a dans ce propos de quoi consoler les plus mal loties sous le rapport de la fortune.

C'est très bien, ces consolations ; mais, ce qui est mieux encore, c'est de n'en avoir pas besoin. Or, mesdemoiselles, si vous voulez un mari, en place pour le quadrille.

Publicachon.

Rrau pan tan plan, pan tan plan, rrau pan tan plan... La municipalité fâ savâi que la faire d'avri sè tindra lo premi deveindro dau mîi ; quand ci deveindro tsedra su onna demeindez la faire sara reinvouya de houit dzo.... Rrau.

Rrau pan tan plan, pan tan plan, rrau pan tan plan... La municipalité l'a décidâ de gravâ que lè dzenellhies égrevateyant su lè courti dai vesins, et su lè promenardas que sarant eincliousses ti lè dzo de la senanna et la demeindez tant qu'à sti l'acton, iò lè z'avaines sarant reintrafes aô bin l'arant à paï on franc aô gardo que sara met dein la tiéce de la coumouna tant qu'à la St-Martin. Rrau.

Rrau pan tan plan, pan tan plan, rrau pan tan plan... La municipalité l'a décidâ de gravâ que lè dzenellhies égrevateyant su lè courti dai vesins, et su lè promenardas que sarant eincliousses ti lè dzo de la senanna et la demeindez tant qu'à sti l'acton, iò lè z'avaines sarant reintrafes aô bin l'arant à paï on franc aô gardo que sara met dein la tiéce de la coumouna tant qu'à la St-Martin. Rrau.

Rrau pan tan plan, pan tan plan, rrau pan tan plan... La municipalité fara misâ dou villho potagers po on gros ménadzo à quatre pertes que l'irant dein la villhe maison de coumouna avoué tuyaux et catse-plliat fo dize-sat daus mîi. Rrau.

MARC A LOUIS.

Les chevaliers de la marmotte.

Les voyageurs de commerce de la Suisse romande étaient réunis dimanche au Kursaal de Lausanne pour leur banquet annuel. Ce fut très gai ; ce devait l'être, en telle compagnie. Les discours ne furent ni longs, ni nombreux. Le commis-voyageur aime beaucoup à babilier, peu à discourir. Et puis, il est grand amateur de gaudrioles et de divertissements ; or, rien ne ressemble moins à cela que la partie « officielle » d'un banquet. Les discours sont un mal qui n'a même pas l'excuse d'être nécessaire ; on s'en passerait fort bien. Mais les discoureurs ne veulent pas en convenir, et comme ils sont encore les plus forts, sinon les plus nombreux, il nous faut les subir.

On a donc beaucoup ri au Kursaal, dimanche dernier. On devait, paraît-il, en pareille société, rire beaucoup plus encore, jadis.

* * *

Bien que le commis-voyageur ait beaucoup perdu de son originalité, dit un écrivain, un observateur expérimenté peut encore le reconnaître à ses allures, au ton avantageux qu'il sait prendre, à sa loquacité intarissable, à son aplomb et à une foule d'autres choses encore. Il est toujours un peu, comme autrefois, la terreur des tables d'hôtes, étant le plus inflexible censeur des négligences ou des oubliés. Le commis-voyageur passe une sévère inspection des denrées et ne permet pas qu'un poulet, répudié par les voyageurs de la veille, se présente effrontément le lendemain. *

* * *

Le commis-voyageur, quoique plus sérieux que jadis — c'est la faute des temps — sait encore cependant s'amuser et amuser les autres. Témoin cette conversation qui, un jour, à table d'hôte, s'éleva entre deux convives et qui fut recueillie par Maurice Alboy :

— Monsieur est commis-voyageur ? demande l'un.

— Oui, monsieur.